



Prépa métier salarié agricole

Formation délivrant une attestation de compétences

Vous êtes aventureux et vous aimez le travail avec la nature, cette formation est faite pour vous !

Nos différences

- De la pratique dans une exploitation
- De la pratique en situation réelle chez des agriculteurs
- Des équipements de sécurités +SST
- Certiphyto applicateur
- Conduite d'engins

Durée :

- 300h en centre
- 161h en entreprise
- 2 jours en centre
- 3 jours en entreprise

Modalités :

Formation en présentiel avec de la pratique sur le terrain

Taux d'appréciation :

★★★★☆

Taux de poursuite d'étude : 100 %

Coût* : 3 783 €

* financable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

Les attendus et attentes des employeurs

Un savoir-être professionnels :
 Anticipation
 Adapter sa posture pour être efficient

Conduite d'un troupeau ou d'une culture : les gestes professionnels

Observer et savoir intervenir ou solliciter un conseil

Utiliser et entretenir les matériels

Travailler en sécurité : SST, équivalent CACES, ...

Les principaux contenus de la formation

32 h

Visites et découverte de l'agriculture, du maraîchage, de l'élevage

42 h

Les gestes professionnels et attitudes en systèmes élevages

42 h

Les gestes professionnels et attitudes en systèmes grandes cultures.

50 h

La conduites des productions

42 h

Les gestes professionnels et attitudes en systèmes maraîchers

60 h

La conduite d'engins agricoles et initiation à la maintenance

32 h

Formations réglementaires : SST, certiphyto

Personne référente :
 La chargée d'ingénierie
 07 63 74 80 17

bourges@cfppa.fr
 Tel : 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022





Conditions d'inscription

- Sans condition d'âge
- Etre motivé

Les modalités pédagogiques :

- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Cours en salle
- Explication des gestes professionnels

Les prérequis :

- Motivation
- Aptitude physique
- Savoir être professionnel
- Maîtrise de savoirs de bases

Le public ciblé :

- Candidats à l'emploi
- Salariés en reconversion

Les modalités de sélection :

- Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien

Les modalités d'adaptation :

- A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Les objectifs de la formation:

- Acquérir les principaux gestes professionnels du secteur agricole
- Se préparer à intégrer le BP Responsable d'Entreprise Agricole

Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

Accessibilité aux

personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dispositif d'évaluation :

Des situation professionnelles d'évaluation seront proposées pour permettre de délivrer des attestations de compétences. Cette formation peut permettre de valider certains modules du CAPa MA

Modalités et délais d'accès :

- L'entrée en formation peut se entre avril et mai selon les acquis des stagiaires

Trajectoires

d'évolution/débouchés :

- Ouvrier maraicher
- Salarié agricole
- Vacher
- Chevrier...

Poursuites possibles :

- BP REA ou un CAP Agricole

Les frais pédagogiques :

- Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional
- 